

Politique en allaitements maternel

parce que chaque goutte compte



Le CISSS de Chaudière-Appalaches s'engage à protéger l'allaitement, à travailler les meilleures pratiques, à informer et à soutenir toutes les mères et leur entourage quelque soit le mode d'alimentation choisi.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches s'engage donc à appuyer les recommandations de l'OMS et de l'UNICEF par la mise en place des dix conditions pour le succès de l'allaitement maternel :

- En adoptant et en communiquant la Politique de la promotion de l'allaitement maternel au personnel et aux familles;
- En veillant à ce que le personnel ait les compétences pour soutenir la pratique de l'allaitement;
- En assurant un suivi de l'amélioration de ses pratiques de soins.

Vous serez donc :

- Informés de l'importance de l'allaitement et de sa pratique;
- Encouragés à pratiquer le contact peau à peau dès la naissance et de façon ininterrompu pour une heure ou plus et soutenu dans l'initiation de l'allaitement pendant cette période;
- Soutenus dans l'amorce, la poursuite de l'allaitement et dans la résolution des difficultés qui peuvent survenir au fil du temps;
- Encouragés à allaiter exclusivement pour les six premiers mois à moins de raisons médicales;
- En cohabitation en tout temps avec votre bébé tout au long de votre séjour sauf pour des raisons médicales;
- Soutenus à reconnaître et à répondre aux signaux de faim de votre bébé;
- Informés de l'impact de l'utilisation des biberons, tétines et suces;
- Renseignés sur les ressources communautaires disponibles à votre départ.

Le CISSS de Chaudière-Appalaches s'engage à assurer un suivi de la mise en œuvre des conditions pour le succès de l'allaitement et à respecter le code international de commercialisation des substitut du lait maternel. Nous reconnaissons qu'avec une information juste et complète, la décision du mode d'alimentation appartient aux parents. Cette politique soutient toutes les mères quel que soit le mode d'alimentation du nouveau-né.

Rappelons qu'il est possible d'allaiter partout dans les installations du CISSS de Chaudière-Appalaches et que si vous désirez un lieu intime pour le faire, vous pouvez en faire la demande au personnel.



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

COM-2023-106